

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 32 (1961)

Heft: 8

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quant à la production soviétique, elle a atteint 26,2 millions de pièces, y compris l'horlogerie de gros volume. L'industrie horlogère russe a poursuivi en 1960 la prospection de plusieurs marchés occidentaux sans enregistrer pour autant un volume d'affaires appréciable. Elle a, en revanche, réalisé des affaires importantes dans les pays satellites. Des montres de femmes, de fabrication soviétique, habillées de boîtes françaises, ont fait leur apparition dans les collections présentées par l'U.R.S.S. aux foires et expositions internationales de 1960.

L'indice des prix à la consommation à la fin de juillet. — L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit les variations de prix des principaux biens de consommation et services entrant dans le budget des salariés, s'inscrivait à la fin de juillet à 186,4 points (base 100 en août 1939), dépassant ainsi de 0,2 % le niveau du mois précédent (= 186) et de 1,5 % le chiffre correspondant de 1960 (= 183,7).

L'évolution enregistrée d'un mois à l'autre s'explique surtout par la hausse saisonnière du prix des œufs et de la viande de veau.

L'indice des prix de gros. — L'indice des prix de gros calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit l'évolution des prix des principaux produits alimentaires non travaillés ainsi que des principales matières premières et auxiliaires non transformées, s'établissait à la fin de juillet à 214,7 points (base 100 en août 1939). L'indice accuse une progression de 0,2 % sur le mois précédent (= 214,1), mais en revanche un recul de 0,3 % sur la période correspondante de 1960 (= 215,2).

Les salaires en espèces payés dans l'agriculture suisse en été 1961. — Le degré extraordinairement élevé de l'emploi dans l'industrie et le bâtiment, accompagné d'une nouvelle hausse des salaires dans ces secteurs professionnels, et la diminution de l'afflux d'ouvriers agricoles étrangers, ont entraîné une nouvelle augmentation des salaires agricoles en espèces de 3 à 9 % en l'espace d'une année.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont ; administration et publicité :
Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (066) 2 11 21.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin :
IVa 10213 Abonnement annuel : Fr. 8.—. Le numéro : Fr. 1.—.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.